



emploi

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°12 - Février - mars 2010 - gratuit

Appui à la création d'entreprise

Si vous voulez réussir votre projet de création d'entreprise, faites appel à un professionnel. Nous vous proposons de bénéficier gratuitement d'un accompagnement réalisé à votre rythme, avec au moins une dizaine de rendez-vous individuels pour suivre l'avancement de vos démarches. Le « coach » vous aidera au démarrage du projet dans l'analyse économique (contraintes réglementaires, diagnostic commercial, opportunités du marché, marketing, analyse des moyens...), puis dans l'élaboration du plan de financement prévisionnel et le calcul de rentabilité. En complément, un appui vous sera apporté - toujours gratuitement et confidentiellement - sur vos capacités personnelles à mener le projet de création : acquis et connaissances sur le métier et le marché visé, compétences comptables, réalisation d'un argumentaire projet, besoins éventuels en formation... Au final, vous recevrez un dossier projet, avec pour objectif un prêt à taux zéro NACRE. Vous êtes intéressé(e) ? contactez Luc Barrière à J'Ose Dordogne au 05.53.53.00.00 Consultez également l'agenda des réunions d'information collectives et individuelles sur la création.

>> www.mdepn.com

Sommaire :

Demandeurs d'emploi...

Mieux connaître vos droits et devoirs, les permanences de la mission Locale...

[lire la suite >> page 5](#)

Vie des entreprises ...

Une loi pour protéger vos biens personnels, les nouveaux locaux de la santé au travail, OCM Périgord Noir...

[lire la suite >> pages 3 et 4](#)

Création d'entreprise ...

Calculer son prix de revient, un guichet unique en ligne, rés-crits...

[lire la suite >> page 8](#)

Collectivités locales ...

Le contrat unique d'insertion, la mobilité dans la fonction publique, la réforme des collectivités territoriales

[lire la suite >> page 7](#)

Pour les Cadres...

Partenaire à la une : la CGC, cadres en Périgord Noir, les marchés prometteurs en 2010...

[lire la suite >> page 11](#)

C'est déjà demain ...

Deux forum pour l'emploi à Sarlat et Terrasson...

[lire la suite >> page 13](#)

C'était hier ...

Création reprise, professionnaliser ses recrutements, PER châtaine, espace Saisonniers

[lire la suite >> pages 14 et 15](#)

>>> Offres d'emploi et compétences disponibles en Périgord Noir

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



Sarlat
La Canéda



pôle emploi

Agenda



■ JOURNEES DE RECRUTEMENT EN DORDOGNE :

- Les chemins de l'emploi en Périgord Noir
14h30 -17h :
- Lundi 8 Mars - Sarlat
- Jeudi 11 Mars - Terrasson

contact Maison de l'emploi : 05 53 31 56 00 >>www.mdepn.com/agenda
>> l'affiche

>>inscription employeurs

- Forum Jobs d'été à Périgueux mercredi 24 mars 2010, de 10h à 18h30 au théâtre de l'Odyssee
 - En route vers l'emploi mercredi 7 avril, de 10h à 18h Salle Anatole France, à Bergerac.
- Pour en savoir plus :
>>www.mdepn.com/agenda
et pour tout l'aquitaine sur
>><http://www2.pole-emploi.fr/>

■ Création d'entreprise :

- 1/2 journée d'information animée par j'ose Dordogne jeudi 4 mars - CCI - Maison de l'emploi - Sarlat inscription au 05 53 31 73 73

- Jeudi 25 mars - Lalinde : journée d'information sur la création d'entreprise - salle Jacques Brel - 9h30 /12h - 14 h 30 -17h >> le programme sur www.mdepn.com et plus d'info au 05 53 73 43 80

EMPLOYEURS...

consacrez une 1/2 journée à vos recrutements

Pour préparer votre saison ou recruter à l'année, la Maison de l'emploi et ses partenaires vous proposent de venir rencontrer des personnes en recherche d'emploi

Lundi 8 mars au centre culturel de Sarlat

Jeudi 11 Mars au centre de ressources à Terrasson

- 1- réservez votre stand au 05 53 31 56 27
- 2- communiquez vos offres d'emploi à la bourse de l'emploi ou à votre agence Pôle emploi.

nous vous accueillerons à partir de 14 h à Sarlat ou Terrasson et vous rencontrerez les candidats intéressés par les postes que vous proposez.

>> toutes les infos



les **CHEMINS** de l'**emploi**
www.mdepn.com

SARLAT
LUNDI 8 MARS
au Centre Culturel
14H30-17H

TERRASSON
JEUDI 11 MARS
au Centre de Ressources
14H30-17H

INCLUS :
8^{ème} FORUM de L'HÔTELLERIE de la RESTAURATION et de L'HÔTELLERIE de PLEIN AIR

SÉNIERIE
INDUSTRIE
ESQUIMON
TOURISME
CULTUREL
AGRICULTURE
INDUSTRIE
COMMERCE
ADMINISTRATION

RECRUTEMENTS
N'OUBLIEZ PAS VOTRE C.V. !

Co-financeurs :


Organisés par :


Vie des entreprises ...

■ Entrepreneurs, préservez vos biens personnels

Le gouvernement soutient actuellement un projet de loi relatif à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL). En cas de faillite, les artisans, commerçants et professionnels libéraux ayant créé des entreprises en nom propre pourront, si ce texte est voté, préserver leurs biens personnels, ce qui jusqu'à présent n'était pas le cas. "Il y a aujourd'hui 1,5 million d'artisans et commerçants, professionnels libéraux dans ce pays qui, lorsqu'ils font faillite, sont saisis sur l'ensemble de leurs biens", a déclaré Hervé Novelli. "A l'avenir, plus aucun artisan ou commerçant ne sera ruiné." Le nouveau statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée sera accessible aussi bien aux créateurs d'entreprises qu'à celles qui existent déjà. Il va permettre à l'entrepreneur de déclarer, au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, la liste des biens qu'il affecte à son activité professionnelle et de distinguer ce patrimoine de son patrimoine personnel. L'entrepreneur reste propriétaire des deux patrimoines. Après avoir créé il y a un an le statut d'auto-entrepreneur, le Gouvernement poursuit donc son action en faveur de la création et du développement de très petites entreprises. "C'est une nouvelle barrière à la création d'activité qui tombe aujourd'hui", a conclu Hervé Novelli.

EIRL et EURL.

Jusqu'à aujourd'hui, pour protéger son patrimoine personnel, l'entrepreneur individuel pouvait fonder son entreprise en tant que société, en optant pour le statut d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL). Un statut né il y a vingt-cinq ans, mais peu utilisé. L'entrepreneur qui choisit l'EURL doit en effet respecter la réglementation relative au droit des sociétés, c'est-à-dire rédiger ses statuts, publier ses comptes, se doter d'un capital social ou encore désigner un gérant. L'EIRL, elle, sera une forme d'entreprise individuelle (et non une société). L'entrepreneur n'aura pas à rendre compte de sa gestion et n'aura pas à publier de comptes annuels. Ses bénéfices constitueront sa rémunération

>>><http://www.lemonde.fr/economie/>

l'un des principaux enseignements de cette étude : en effet, seules 52 % des PME françaises considèrent l'innovation pour lancer de nouveaux produits ou des services comme une stratégie adaptée au contexte de sortie de crise dans les deux années à venir, contre 65 % en Irlande et en Italie et 55 % au niveau européen.

>> <http://www.kpmg.fr/fr/news/>

■ Surcotation Agefiph : six mois de répit pour les entreprises de plus de 20 salariés

Un courrier ministériel et une note technique détaillent les modalités du report de la surcontribution Agefiph pour les PME de 20 à 49 salariés. Celles-ci ont jusqu'au 30 juin 2010 pour réaliser une action positive en faveur de l'emploi des

personnes handicapées. A défaut, elles devront verser la surcontribution, égale à 1 500 fois le Smic horaire par bénéficiaire manquant. "L'action positive" vise l'emploi d'un bénéficiaire handicapé (en CDI, CDD, contrat d'intérim ou de mise à disposition), la conclusion d'un contrat avec un établissement ou service d'aide par le travail (Esat de Terrasson par exemple ou CAT Prat de Carlux), ou encore la conclusion d'un accord en faveur de l'emploi des personnes handicapés. Pour en savoir plus,

>> consultez la lettre de la MDE du Périgord Noir consacrée au handicap éditée en décembre 2009

■ Selon KPMG, 59 % des PME françaises anticipent une reprise économique d'ici fin 2010

Il ressort d'une étude récente que les entreprises françaises restent relativement confiantes par rapport aux perspectives d'avenir, alors que la moyenne européenne n'est que de 44 %. Les difficultés d'accès au crédit demeurent l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les PME françaises. Environ un tiers d'entre elles (35 %, à part égale avec les entreprises espagnoles) a relevé la raréfaction des sources de financement comme conséquence de la crise. Dès lors, la négociation avec les banques ou la recherche de nouveaux partenaires financiers font partie de leurs priorités. Le déficit d'investissement dans l'innovation est

■ Rescrits, ou le moyen de faire prendre une position officielle à l'administration :

- **Rescrit fiscal** Un décret précise la procédure que peut utiliser un contribuable pour obtenir une position de l'administration sur l'application d'une mesure fiscale à sa situation personnelle. Depuis la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, cette procédure, ouverte aux entreprises et aux particuliers, peut concerner toute mesure fiscale. *Source : décret n°2009-1701 du 30 décembre 2009, Journal officiel du 31 décembre 2009, p.23 148 consultable sur www.legifrance.gouv.fr/*

- **Rescrit social** sur les aides à l'emploi Un décret oblige l'administration à se prononcer de

●●● suite page 4

<<< retour au sommaire

Vie des entreprises (suite) ...

façon motivée sur une situation de fait exposée par un employeur en matière d'aides à l'emploi « *Le préfet se prononce de façon motivée sur toute demande d'un employeur ayant pour objet de connaître l'application à sa situation de dispositions relatives aux dispositifs en faveur de l'emploi* ». Décret n° 2009-1696 du 29.12.09. JO du 31.12.09. consultable sur www.legifrance.gouv.fr/

OCM, saison 2

Si le sigle OCM ne vous dit rien, ce n'est pas grave. Mais si vous êtes artisan, commerçant, et plus généralement un entrepreneur installé en Périgord Noir, y compris Sarlat, alors sachez que la deuxième année de l'OCM est lancée en Périgord Noir et ce n'est pas pour une série télévisée ! L'Opération collective de modernisation (OCM) est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat (fonds Fisac), la Région aquitaine et le Département de la Dordogne. L'OCM 2009 s'est achevée avec plus de 300.000 euros de subventions en faveur de 53 entreprises qui ont ou vont investir pas moins de 1.680.000 €uros, soit une moyenne de 18 % de subventions. Et pour 2010, le taux plafond de l'OCM a été relevé, ainsi que les secteurs d'activités éligibles. Alors, n'hésitez pas : si vous avez un projet d'investissement en 2010 ou 2011, contactez la CCI de Sarlat (P.Plantié 06.20.42.97.60) ou la Chambre de métiers (G.Touchaleaume 06.87.80.50.84) et voyez avec eux si vous remplissez les conditions pour constituer un dossier de demande d'aide. Préalablement, un bilan – évaluation de votre entreprise sera réalisé par eux sur place pour étudier avec vous vos besoins dans le détail.

■ **Contrat de professionnalisation : aide forfaitaire à l'employeur** qui embauche un demandeur d'emploi de plus de 26 ans en contrat de professionnalisation, peut bénéficier sous certaines conditions d'une aide forfaitaire de 200 euros par mois pendant la durée du contrat sans pouvoir dépasser 2 000 euros. Une instruction de Pôle emploi précise les conditions d'attribution et les modalités de versement de cette aide.

>> <http://www.pole-emploi.org/communication/i>

■ De nouveaux locaux pour la Santé au travail à Sarlat

En avant première, découvrez le futur immeuble de la Santé au travail, situé à proximité de l'hôpital.

>> [Téléchargez la fiche de présentation](#)



■ Sécurité : avez-vous pensé à tout ?

Un dossier très complet en ligne, rappelle les mesures à prendre pour protéger son entreprise des principaux risques.

Au sommaire :

Conseil 1 : Protégez votre réseau informatique

Conseil 2 : Sécurisez les données de vos collaborateurs nomades

Conseil 3 : Préservez les centres névralgiques de votre entreprise

Conseil 4 : Adoptez une certaine culture du secret

>> <http://www.e-marketing.fr/Chef-d-entreprise-Magazine>

Le fonds d'Etat FISAC, un outil précieux au service des petites entreprises. du Périgord Noir

Les subventions du FISAC sont bien connues des élus locaux. Depuis novembre 09, elles sont renforcées vers le milieu rural, les halles et marchés, les centres bourgs (Sarlat, Montignac, Terrasson... en bénéficiant) ainsi que vers les chefs d'entreprises désireux de moderniser leur outil de travail. S'agissant des aides directes aux entreprises artisanales, commerciales et de service, le soutien de l'Etat a en effet été revu à la hausse. Il s'agit de faciliter l'investissement de modernisation : achat de matériels plus performants, aménagements des locaux intérieurs, rénovation des vitrines, aménagements accès handicapés, sécurisation des locaux, etc... Parallèlement, l'OCM permet aussi aux associations de commerçants et artisans de mettre en œuvre des animations commerciales et actions collectives visent à insuffler un dynamisme commercial : Belvès, Villefranche du Périgord ... en ont bénéficié en 2009. Renseignements auprès de la CCI Sarlat (P.Plantié 06.20.42.97.60)

Demandeurs d'emploi...

► Des fiches pratiques pour mieux connaître vos droits et devoirs

Ces fiches (actualisées en janvier 2010) vous permettront de connaître, de façon claire et synthétique, l'ensemble des mesures et dispositifs bénéficiant aux personnes sans emploi. Elles sont publiées dans le répertoire « Formation et insertion professionnelles des demandeurs d'emploi » :

- A-4 Aides à la Validation des acquis de l'expérience (VAE),
- B-1 Action de formation préalable au recrutement (Afp)
- B-2 Préparation opérationnelle à l'emploi (POE)
- B-3 Action de formation conventionnée par Pôle emploi (AFC)
- B-4 Allocation d'aide au retour à l'emploi-formation (Aref)
- B-5 Rémunération des formations de Pôle Emploi (Rfpe)
- B-6 Aide aux frais associés à la formation (Afaf)
- B-7 Aide à la garde d'enfants pour parents isolés (Agepi)
- B-8 Régime public de rémunération des stagiaires
- C-1 Contrat d'apprentissage
- C-2 Contrat d'apprentissage dans le secteur public
- C-3 Contrat de professionnalisation
- D-1 Contrat d'avenir

- D-2 Contrat d'insertion – revenu minimum d'activité (Ci-rma)
 - D-3 Contrat unique d'insertion (CUI) : volet non marchand (Contrat d'accompagnement dans l'emploi : CAE)
 - D-4 Contrat unique d'insertion (CUI) : volet marchand (Contrat initiative emploi : CIE)
 - E-1 Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis)
 - E-4 Programme Maîtriser les compétences clés
- >> <http://www.cariforef-mp.asso.fr/>

► **Les tendances 2010 de l'emploi dans la fonction publique** Consultez la note de conjoncture du CNFPT qui dégage les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle analyse les perspectives de recrutement par type de collectivités, secteurs d'activités et régions.

>> <http://www.observatoire.cnfpt.fr/documents/>

► Un site d'offre d'emplois pour les handicapés

La Fnath (Association des accidentés de la vie) a décidé de lancer un site d'offres d'emplois afin de mettre en relation les travailleurs handicapés et les entreprises. Il s'agit d'un espace dédié sur son site internet

>> www.fnath.org

>> <http://fnath.handiquesta.com/emploi.cfm>

16- 25 ans

Permanences de la Mission Locale en Mars :

Carlux : mardi 9 (matin) / Salignac : mercredi 03 (matin) / Domme : mercredi 11 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 10 (matin) / Saint Cyprien : Mardi 9 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : mercredi 17 (matin) / Belvès : lundi 1^{er} (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00



Thenon : mercredi 3 (ap-midi) / Montignac : mardi 9 (matin) / Hautefort : mercredi 17 (ap-midi)

Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

le site de la Mission Locale : www.mdepn.com/jeunes

Prêt jeunes avenir : il vous reste quelques jours, n'attendez pas !

Si vous avez de 18 à 25 ans et que vous entrez dans la vie active ou en contrat d'apprentissage, vous pouvez obtenir un prêt pour financer des dépenses liées à l'accès à votre nouvel emploi. Montant : maximum 5000 € (sans intérêt). Durée de remboursement : 24 à 60 mois. Procédure : demande d'attestation de validité à la CAF (document valable 3 mois). Contacter un organisme de crédit accrédité (pour l'instant seulement la Société générale). Inscription en formation post bac jusqu'au 20 mars 10. Conditions :

>>> www.admission-postbac.fr .

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu de travail	Type de contrat	Réf à préciser
Cuisinier tournant H/F	Saint Crépin Carluçet	CDD saisonnier 4 mois	2984
Cuisinier H/F	Beynac	CDD saisonnier 6 mois	2975
Agent d'entretien camping H/F	Beynac	CDD saisonnier 6 mois	2973
Technico-commercial courant faible H/F	Sarlat	CDI	2961
Aide soignant à domicile H/F	Sagelat	CDI	2854

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - **Si vous cherchez un emploi**, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans nos locaux, à Pôle emploi et dans les Points Relais . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr
Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- **Employeurs**, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Réf. à préciser
Mécanicien auto	Mécanique auto, hôtellerie, commerce	CAP mécanicien auto	4333
Vendeur	tenue de caisse, conseil en vente de vêtements	BEP vente	4331
employée familiale	soins et assistance aux personnes âgées	certificat	4329
Saisonnier polyvalente	Commis, vendeuse ds buvette de crêpes, aide à domicile Serveuse, employée viticole, Animatrice enfants	Bac +3, BAFA, STAPS	4148

1- **Employeurs** : une candidature a retenu votre attention ?
Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- **Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ?** : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appuyez possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

Collectivités locales ...

□■ Fiscalité Locale

Consultez les premières simulations des effets de la réforme de la TP pour les collectivités territoriales, disponibles en ligne (au format Excel) à l'adresse suivante :

>> <http://www.economie.gouv.fr/tp-cet/>.

En supprimant la taxe professionnelle à compter du 1er janvier 2010, la loi de finances met en place, en contrepartie, de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités territoriales. Pour les entreprises, les effets de la réforme seront immédiats. Pour les collectivités, sa mise en œuvre se fera en deux étapes : en 2010, les collectivités percevront un produit équivalent à celui de la taxe professionnelle, avec la garantie que ce produit ne pourra pas être inférieur à celui perçu en 2009; à partir de 2011, les collectivités bénéficieront d'impôts nouveaux, d'un montant global équivalent à celui des recettes fiscales actuelles. Un mécanisme pérenne de garantie individuelle des ressources permettra d'assurer la stabilité de leurs moyens de financement.

Pour en savoir plus sur la suppression de la taxe professionnelle :

<http://kiosque.porte-parole.gouv.fr/>

□■ Reconduction du remboursement anticipé de la TVA pour les collectivités

Pour inciter les collectivités territoriales à participer à l'effort de relance de l'économie française, l'Etat a décidé de rembourser par anticipation plus de 2,5 milliards de TVA en 2010.

>> [Lire l'article](#)

□■ Circulaire relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique

Adoptée par le Parlement le 23 juillet dernier, la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique a été complétée par une circulaire du 19 novembre 2009 qui précise ses modalités d'application. Elle est accompagnée d'un tableau récapitulatif de l'entrée en vigueur des principales dispositions.

Pour en savoir plus :

>> [Ministère du Budget - Circulaire NOR BCFF0926531C du 19 novembre 2009 relative aux modalités d'application de la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique](#)

>> [Ministère du Budget - La mobilité des parcours professionnels dans la fonction publique - Questions/réponses - Novembre 2009](#)

□■ Contrats aidés : le contrat unique d'insertion (CUI-CAE) s'applique depuis le 1er janvier

Par arrêté du 12 janvier 2010, le préfet de région a décidé de porter le taux d'aide de l'État à 95% du taux horaire brut du SMIC pour les CUI - CAE ; ces contrats méritent d'être mieux connus : les services de Pôle Emploi et la Mission Locale du Périgord Noir se tiennent à votre disposition pour vous les détailler. >> [Téléchargez la notice de présentation du contrat unique d'insertion.](#)

□■ De nouvelles règles sécurisées pour les relations entre les associations et les pouvoirs publics, en matière de subventions et d'agrèments

Clarifier les règles relatives aux relations financières entre les collectivités publiques et les associations ; créer un modèle unique de conventions d'objectifs constituant un cadre de référence unique pour la délivrance des subventions ; simplifier les démarches des associations dans le cadre des procédures de délivrance d'agrément : tels sont les trois principaux objectifs retenus par une circulaire du Premier ministre, « relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations », publiée au Journal officiel du mercredi 20 janvier 2009 >> <http://www.legifrance.gouv.fr/af-fichTexte>.

□■ Lancement d'un espace internet dédié à la réforme des collectivités.

Un espace dédié à la réforme des collectivités territoriales a été ouvert sur le site du ministère de l'Intérieur, afin d'informer sur les enjeux de cette réforme majeure qui vise notamment à rationaliser la carte des collectivités territoriales et renforcer l'intercommunalité tout en préservant les acquis de la décentralisation. Afin d'expliquer au public les évolutions induites par la nouvelle organisation territoriale tant au niveau communal que départemental ou régional, un focus répondant aux principales questions posées par la réforme est proposé sur le site : "pourquoi une réforme ? que va-t-elle changer ? qu'est-ce qu'un conseiller territorial ?", etc. Ce nouvel espace virtuel propose, en outre, différentes entrées, telles que "calendrier", "discours", "projets de loi", "rapports", "médiathèque", destinées à éclairer les électeurs, les élus locaux ainsi que tout acteur impliqué dans l'évolution et la mise en œuvre de la réforme des collectivités territoriales.

>> <http://www.interieur.gouv.fr/sections/>

<<< [retour au sommaire](#)

Création d'entreprise et autoentrepreneur...

1. Calculer son prix de revient, un exercice souvent difficile.

Pour vous y retrouver l'APCE a mis en ligne un outil de calcul. Rappelons que le prix de revient correspond à la somme de tous les coûts supportés pour sa production. Le résultat (bénéfice, ou perte) est la différence entre le prix de vente et le prix de revient.

>><http://www.apce.com/pid10363/>

2. Créer son propre emploi, la solution anti chômage ?



>> <http://www.lemonde.fr/economie/article/>

Chat à lire : >> <http://www.lemonde.fr/economie/chat/2010/02/01/>

3. L'accompagnement des auto-entrepreneurs sera le défi à relever en 2010.

Le buzz et les incitations autour de la création d'entreprise ont un effet paradoxal, celui de laisser penser que c'est facile. Or, simplifier les démarches administratives, créer le statut d'auto-entrepreneur, proposer des salons dédiés à la création d'entreprise, tout cela est très bien... à condition de prévenir aussi des difficultés. On peut créer une entreprise en trois clics, mais il est toujours aussi difficile de trouver le bon positionnement, de vendre, de fidéliser ses clients, de se sentir bien, d'accepter l'échec, etc."

>> Lire l'article <http://www.lemonde.fr/sujet/1848/>

4. Lancement du guichet unique de la création d'entreprise

Le guichet unique de la création d'entreprises est en ligne depuis le 1er janvier 2010 à l'adresse >> www.guichet-entreprises.fr. Il est dédié à l'ensemble des créateurs d'entreprises et vise à leur permettre de procéder à toutes les formalités en ligne nécessaire à la création de leur activité. Il offre en outre une information centralisée pour tous les types de créations d'activités dans les secteurs agricole, artisanal, commercial, industriel et de services. Ce portail a vocation à s'enrichir progressivement, notamment en permettant aux professions soumises à une réglementation particulière d'effectuer en ligne des démarches complémentaires.

Bienvenue à...

Laëtitia FLEYRAT COUSTILLAS

anime le Point Public de Hautefort qui a ouvert ses portes le 1er février dans les nouveaux locaux de la jumanterie.

Agée de 35 ans, Laëtitia a plutôt une expérience dans le secrétariat et envisage de passer son concours d'adjoint administratif.

Pour l'instant elle accueille les personnes en recherche d'emploi pour les aider et les orienter dans leurs démarches (CV, lettre, info métiers etc...)

Point Public - La Jumanterie - rue Sylvain Floirat - 24390 Hautefort
05 53 50 40 20 - hautefort.mairie@wanadoo.fr



Pierrette LAFFITTE

Depuis le 1er Décembre, le Conseil de développement est heureux d'accueillir une nouvelle animatrice. Pierrette LAFFITTE assure désormais l'animation du Conseil de développement à plein temps. Son parcours atypique a fait de Pierrette une candidate idéale pour ce poste. De commerçante, à chef d'entreprise, en passant par l'assistanat juridique, la formation et l'animation, Pierrette devrait avoir la polyvalence et la capacité d'adaptation nécessaire pour assurer une animation efficace de notre association.

Conseil de développement - Place Marc Busson - 24200 Sarlat
Tél : 05 53 31 56 15 Mèl : pierrettelaffitte@yahoo.fr



Formation ...

► Un portail pour l'alternance :

>> www.emploialternance.fr

Pas moins de 1 000 offres d'emploi par mois seraient consultables. Des recruteurs tels que SFR, CapGemini, Groupama, Canal+, Adidas y déposent leurs offres de contrats en alternance. Sachez que vous pouvez vous y abonner, grâce à un flux rss, et même sélectionner un secteur d'activité particulier ou une ville précise...

>> Accédez au portail <http://www.emploi-alternance.net/>

► Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : retrouvez la nouvelle documentation disponible à la maison de l'emploi à Sarlat :

- **VAE : guide pratique** - Opicalia - 2009 - 40 p. L'Opcia interbranches et interprofessionnel Opicalia a conçu un guide pratique sur la VAE en ligne sur
>> <http://www.opcalia.com/fileadmin/>

Il n'y a pas que le diplôme acquis en formation initiale dans la vie professionnelle. La Validation des Acquis de l'Expérience est

là aujourd'hui pour donner une seconde chance en permettant aux personnes de démontrer leurs compétences.



Voilà un livre fort judicieux sur la VAE qui vous prend par la main du début de la démarche jusqu'à la fin : l'obtention de votre diplôme. Pratico-pratique, voilà 100 réponses aux questions que vous vous posez pour démarrer votre projet, surmonter toutes les difficultés (d'ordre pratique mais aussi intellectuel). À la fin de chaque réponse, dans un encadré, l'auteur

dévoile au candidat un ultime conseil pour lui éviter bien des chausse-trappes et ne pas perdre son temps. Le sommaire de l'ouvrage est bâti selon les étapes officielles par lesquelles doivent passer les candidats à une VAE (livret 1, livret 2, jury et enfin les résultats). Tout est passé en revue : les modalités d'obtention des documents à présenter, l'organisation personnelle tout au long du projet, les questions délicates qui se posent (avec les réponses adaptées), des exemples et des conseils pour mener une démarche de VAE de bout en bout

Droit individuel à la formation (DIF)

les salariés peuvent désormais utiliser les heures de DIF chez leur nouvel employeur

>> lire l'article. Dans cette optique, le certificat de travail remis au salarié quittant l'entreprise devra désormais mentionner le solde du nombre d'heures acquises au titre du DIF non utilisées, la somme correspondant à ce solde, et l'OPCA dont dépend l'entreprise. Décret no 2010-64 du 18 janvier 2010 en ligne sur le site

>> www.legifrance.gouv.fr

► Le gouvernement crée trois groupes de travail sur l'apprentissage et l'alternance

Les conclusions sont attendues pour le mois de février, elles "devront permettre de lever les freins structurels qui entravent le développement de l'alternance en France et d'atteindre l'objectif ambitieux", fixé par le gouvernement, d'un jeune sur cinq en alternance d'ici à 2015. Ces ateliers sont pilotés par des acteurs de terrain, ils devront notamment apporter des réponses concrètes à trois questions :

- Comment aider le jeune en alternance dans sa vie quotidienne ?

- Comment développer l'alternance dans tous les métiers et pour tous ?

- Comment aider les entreprises à s'engager encore davantage dans les formations en alternance en simplifiant les démarches et les financements ?

>> <http://www.minefe.gouv.fr/actus/091212alternance.htm>

► "15 repères pour la mise en oeuvre du parcours de découverte des métiers et des formations"

Une brochure du ministère de l'Éducation sur

>> www.education.gouv.fr

► Apprendre les langues vivantes en vidéo sur le web

Signalé par La Toile de l'éducation du Monde.fr, le site allemand Lingorilla permet de se perfectionner en anglais, allemand ou espagnol grâce à de petites vidéos. Il suffit de s'inscrire (gratuitement) sur le site pour accéder à l'ensemble de ces ressources pédagogiques. Également tout un florilège d'exercices, de fiches d'apprentissage, de quizz.

>> Accéder à Lingorilla <http://www.lingorilla.com/fr>

@ lire sur le web :

@ Plus de 24.000 saisonniers sur le littoral aquitain

L'étude réalisée par l'Insee et le CRT Aquitaine sur le littoral aquitain vient de sortir : le tourisme procure un job d'été à 24 000 saisonniers en 2006".

>> www.insee.fr/fr/themes/document.asp?

D'après cette étude, neuf saisonniers sur dix ne signent qu'un seul contrat qui dure en moyenne 47 jours, et ce, en premier lieu dans le secteur de la restauration (30 % des contrats), puis dans les campings et autres établissements non hôteliers (23 %), supermarchés et commerces (12 %), hôtels (10 %) et enfin les commerces de détail.

Des saisonniers fidèles mais peu récompensés.

L'étude analyse plus précisément la fidélité des saisonniers à leur activité, et à leur employeur : en moyenne, un saisonnier sur six est fidèle à un établissement d'une année à l'autre. C'est dans le secteur de l'hôtellerie de plein air que ce phénomène de fidélité est le plus important (18 % des saisonniers), contrairement à l'hôtellerie et la restauration où le "turn-over" est le plus élevé. Toutefois, les saisonniers fidèles ne sont en moyenne pas mieux rémunérés, sauf dans l'hôtellerie où ils gagnent 60 centimes de plus à l'heure.

@ La clientèle française a dopé la fréquentation estivale en 2009

De mai à septembre 2009, la fréquentation touristique des hôtels et des campings a progressé de 4 % par rapport à 2008. Cette évolution est largement imputable aux touristes français, venus nombreux sur le littoral aquitain et en Dordogne. Ainsi, compte tenu de l'attrait des touristes français pour leur pays et grâce à une croissance de la fréquentation des touristes étrangers, l'hôtellerie de plein air affiche une performance record de nuitées. En revanche, l'hôtellerie de tourisme accuse une quasi-stagnation de la fréquentation en raison d'un déficit de touristes étrangers. Au demeurant, la désaffection des touristes étrangers pour l'hôtellerie tend à se poursuivre, la plus manifeste étant celle des touristes britanniques

>> <http://www.insee.fr/fr/themes/>

@ Le handicap en entreprise, recrutement et management

Depuis deux ans, l'Apec s'est engagée dans une démarche volontariste : "Handicadre". La démarche Handicadre de l'Apec a pour objectif d'optimiser la mise en relation entre les cadres handicapés et les entreprises sur un Salon de Recrutement "classique". Cette étude, la première que l'Apec réalise sur ce thème, est complémentaire à cette démarche.

>> <http://presse.apec.fr/delia/CommuniqueDePresse/>

@ Un site officiel pour sensibiliser les PME aux atouts du marketing

Le site "Marketing pour les PME", vous propose une panoplie d'outils sur les **enjeux stratégiques de la fonction marketing**. Assurer un lancement d'offres adaptées aux attentes des consommateurs, mettre en place une stratégie efficace pour développer les ventes et fidéliser les clients sont autant d'éléments clefs pour assurer la compétitivité des entreprises et notamment des PME qui ne sont pas toujours familiarisées aux techniques du marketing. C'est pour permettre aux entreprises de prendre le "virage décisif" du e-marketing que ce site a été conçu. Il a trois entrées : analyse, action et utilisation.

>> <http://www.marketingpourpme.org/xwiki2/>

@ Créez votre blog !

Un blog est un mini-site internet où chacun peut facilement faire part de son expérience, exprimer ses doutes, ses joies et ses difficultés, présenter ses produits et/ou services, ... Les textes sont publiés en temps réel et les internautes ont la possibilité de faire des commentaires. Il permet ainsi d'échanger avec des personnes partageant les mêmes passions, envies et problèmes et de favoriser des rencontres avec de futurs associés, fournisseurs ou encore clients. L'APCE, en partenariat avec la Maaf, vous donne la possibilité de créer gratuitement votre propre blog.

<http://blog.apce.com/?espace=1&xtor=EPR-2>

@ Léa vous parle

>> [La lettre trimestrielle de Pôle emploi Dordogne est consultable en ligne.](#)

Vous en saurez plus sur le contrat unique d'insertion (CUI) et les équipes à votre service



@ **Toute l'Urssaf en ligne.** En quelques clics, les entreprises peuvent déclarer l'embauche d'un salarié ou transmettre leurs déclarations et paiements sur www.compte.urssaf.fr

@ Les obligations sociales du chef d'entreprise.

S'il n'est pas assez armé, un dirigeant peut vite se perdre dans le dédale des obligations sociales des entreprises.

>> Voir la vidéo <http://www.apce.com/>

Partenaire à la une ...

La confédération générale des cadres



Membre du conseil d'administration de la maison de l'emploi du Périgord Noir, la CGC fait peau neuve en Dordogne. Depuis quelques semaines, une nouvelle équipe a pris le relais avec Claude FAYE (S.N.E.C.A.) comme Président. Les objectifs sont de développer les adhésions dans les entreprises afin de garantir la représentativité d'ici 2013. Atteindre 10% des voix dans tous les collèges confondus et avoir la première place dans le collège encadrement, est le meilleur moyen d'assurer à la CFE/CGC sa

place incontournable de porte parole des salariés et de l'encadrement en particulier. Mais les cadres ne sont plus les seuls à être dans le cœur de cible. L'action s'oriente également vers les techniciens et les agents de Maîtrise. Conseillers juridiques , référents (handicap ..), Conseillers du Salarié, Conseillers Prud'homaux sont à la disposition de celles et ceux qui en éprouvent le besoin.

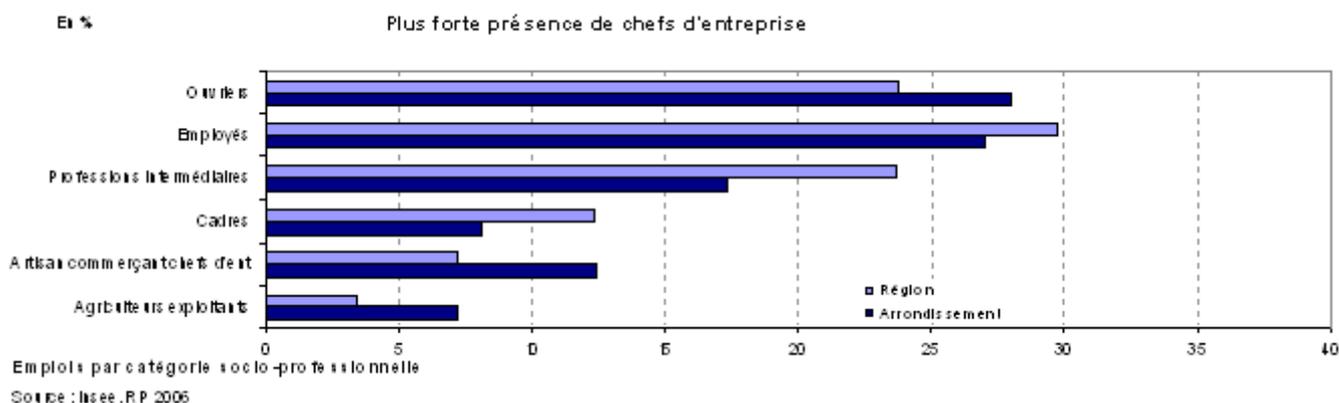
Contact : **CGC** dordogne
26 Rue Bodin - 24000 Périgueux
Tél : 05 53 35 97 10

1- En Périgord Noir, la situation des cadres est paradoxale

Ils sont moins nombreux à chercher du travail : 169 sur 4.971 demandeurs inscrits (source Pôle emploi catégories A+B+C fin décembre 2009). Soit un taux de 3,4% qui correspond à la moyenne départementale, mais qui est bien inférieur au niveau Aquitain 5,8 % et national 6,1 %. Mais les cadres sont aussi moins nombreux à être salariés (8% contre près de 13% en aquitaine) et cela s'explique par le tissu économique : en Périgord Noir, un actif sur 4 n'est pas salarié et a le statut d'artisan, commerçant, exploitant agricole, profession libérale, chef d'entreprise... : c'est le plus fort taux d'aquitaine.

Le chômage des cadres n'est pas un chômage de masse, mais il peut être de longue durée. Les conditions de retour

à l'emploi sont plus difficiles aujourd'hui qu'il y a deux ou trois ans. En 2007, 80 % des cadres retrouvaient un emploi en moins de douze mois. Début 2009, ce chiffre n'était plus que de 50 %. Un an après, il a encore baissé, surtout pour les jeunes diplômés Aujourd'hui, les marchés privilégient dans leur recrutement les cadres confirmés. Ils veulent des salariés immédiatement opérationnels. Au printemps, on se retrouvera dans une situation délicate avec trois promotions de diplômés 2008 à 2010 qui chercheront un emploi au même moment. Ils trouveront en Périgord Noir une véritable opportunité avec le dispositif proposé par la Mission locale : le « CAE passerelle ». il faut comprendre le mot passerelle comme un contrat assurant le lien entre un emploi aidé dans le secteur public ou parapublic et celui à venir dans une entreprise. Renseignement au 05.53.31.56.00



2. Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) de Bordeaux

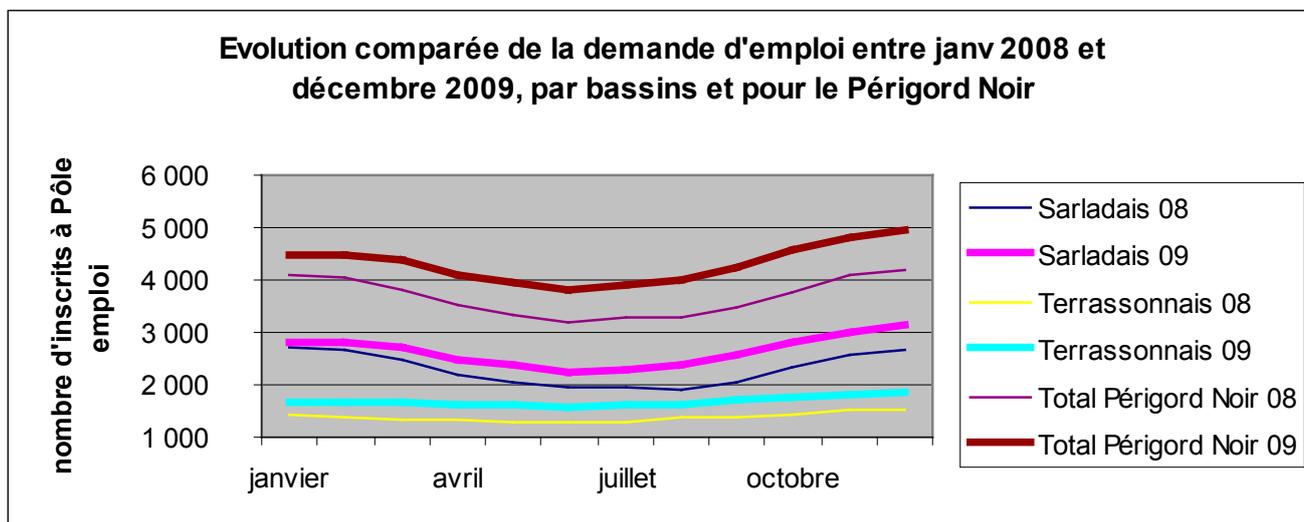
Accueil du public : Immeuble Grand angle - avenue Perrier - 33525 BRUGES CEDEX
Horaires d'ouverture :
Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h30 - de 14h00 à 17h30
Téléphone : 05 56 11 26 30
Courriel : cand-bordeaux@apec.fr

3. Quels sont les marchés prometteurs en 2010 ?

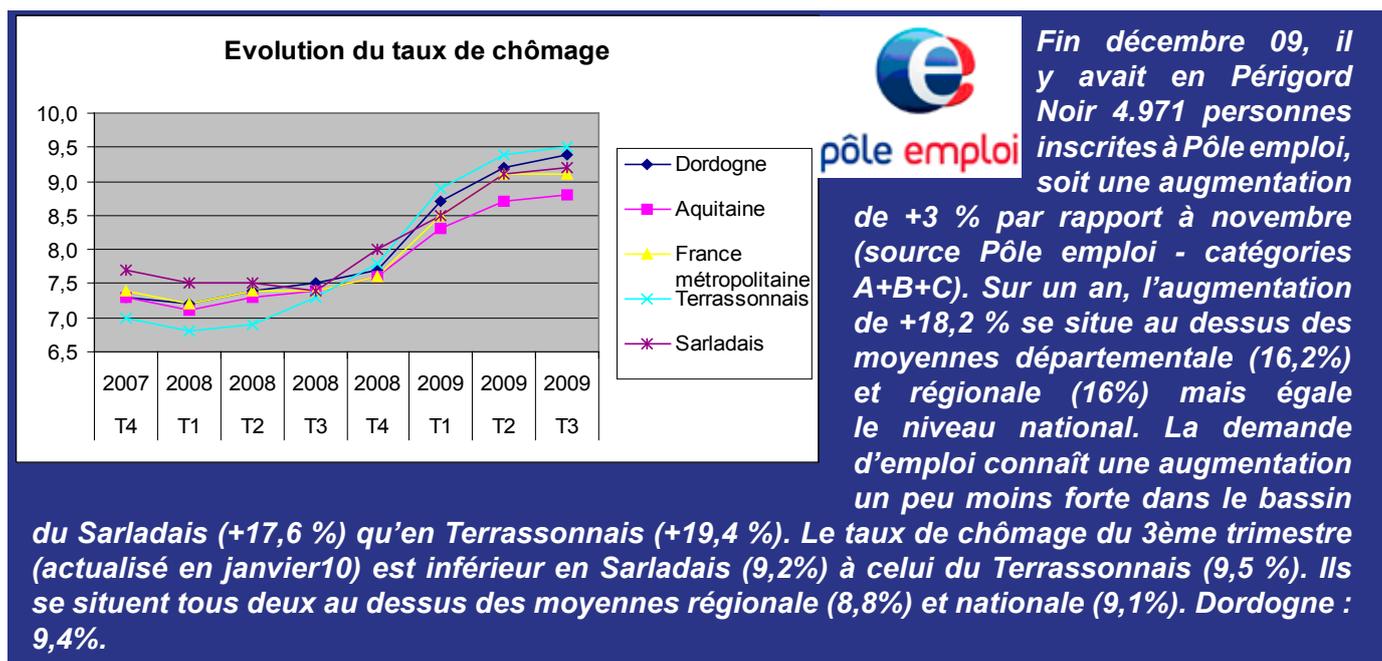
Deux secteurs présentent aujourd'hui un frémissement de reprise économique : la construction et l'ingénierie recherche. La santé, l'action sociale et la culture résistent aussi à la crise. De manière générale, ce sont les services qui représentent la plus grosse partie des recrutements de cadres, enregistrant les deux tiers d'entre eux.

Les chiffres à retenir...

La demande d'emploi en déc.2009



Les caractéristiques de la structure du chômage de décembre, comparées au niveau national, sont un pourcentage de femmes de plus en plus en sur représentation, un pourcentage de jeunes plus faible et peu de 1ères entrées, peu de cadres (3,6 % contre 6,1%), des demandeurs plutôt âgés (surtout en Sarladais), un chômage de longue durée bien moins fort qu'ailleurs (surtout en Sarladais grâce aux saisons) et une baisse importante des nouvelles entrées (650, soit -31%) malheureusement toujours pas compensées par des sorties (500, en baisse de 3%).



C'est déjà demain...



• Créer,
ou reprendre
une entreprise

• Devenir
auto entrepreneurs

Informations
et conseils
jeudi 25 mars 2010

LALINDE

♣ Journées d'appui à la création / reprise d'entreprise à Lalinde le 25 mars et Terrasson le 16 avril

matinée (dés 9h 30) d'information collective animée par j'ose Dordogne,

après-midi (14 h 30 - 17 h) : entretien individuels avec les professionnels de l'appui à la création d'entreprise (URSSAF, Assurances, Banques, associations de prêts d'honneur, RSI, Pôle emploi, Chambres consulaires...)

contacts : Lalinde : MDE Sud Périgord : 05 53 73 43 80
Terrasson : MDE Périgord Noir : 05 53 31 56 27

♦ Les Chemins de l'emploi

2 journées de recrutements
en Périgord Noir :



les **CHEMINS**
de l'**emploi**

www.mdepn.com

SARLAT
LUNDI
8 MARS
au Centre Culturel
14H30-17H

TERRASSON
JEUDI
11 MARS
au Centre de Ressources
14H30-17H

INCLUS :
8^{ème} FORUM de l'HÔTELLERIE
de la RESTAURATION
et de l'HÔTELLERIE de PLEIN AIR

RECRUTEMENTS
N'OUBLIEZ PAS
VOTRE C.V. !

Co-financiers :
Comité Général de Dordogne
SARLAT la CANEDA

Organisés par :
Maison de l'emploi Périgord Noir
pôle emploi
PÉRIGORD NOIR



c'était hier...

Plus d'un millier de participants à la semaine de l'orientation professionnelle début février

Choisir un métier, c'est s'engager. Mais comment faire le bon choix ? Pour répondre à cette question essentielle, Maison de l'emploi, Education nationale et Mission locale pour les 16-25 ans se sont unis pour organiser une semaine d'information qui s'est déroulée du mardi 09 au samedi 13 février à Sarlat, Terrasson et Salignac. Comme l'an passé, ils ont permis à plus d'un millier de participants de s'orienter ou se réorienter vers une carrière professionnelle. Les journées portes ouvertes au lycée Pré de Cordy et à la MFR de Salignac ont fait le plein, tandis que les élèves de troisième des collèges de Montignac, Thenon et Terrasson rencontraient des entreprises à l'initiative de l'association interprofessionnelle du Terrassonnais (AIT). Pour sa part, la Mission Locale pour les 16-25 ans propose des journées associant la présentation de métiers puis des visites d'entreprises dans des domaines aussi variés que le paramédical, l'industrie des métaux, ou la petite enfance. Il reste encore deux semaines d'information d'ici la fin mars et si vous vous sentez une âme de « reporters de métiers », vous pouvez y participer (inscription au 05 53 31 56 00). La journée la plus spectaculaire de la semaine concernait le forum des gestes professionnels organisé par la Maison de l'emploi au centre culturel de Sarlat. Durant toute une journée, plus de 300 personnes sont venues s'essayer aux métiers de boucher, infirmier, mécanicien auto ou aide à domicile. Si 30 gestes professionnels étaient représentés, c'est grâce à la mobilisation remarquable des professionnels (avec l'appui de l'AIS) qui ont donné de leur temps et prêté leur matériel pour que jeunes et moins jeunes partagent la réalité de leur métier. Chaque métier présenté lors du forum a fait l'objet d'une fiche décrivant les compétences nécessaires, les conditions d'emploi, les formations possibles... Vous pouvez consulter ces fiches métiers sur site le www.mdepn.com/agenda >> [revue de presse](#) >> [voir les photos du forum des gestes](#)



c'était hier...



Appui de la MDE à la filière châtaigne

C'est toute une filière qui a déposé vendredi 19 février en préfecture une candidature à un appel d'offres de l'Etat. La démarche va du producteur au circuit de distribution, elle est intitulée « *Pôle d'excellence rural Castanea Périgord* ». La filière sollicite 1,5 millions d'euros de subventions Europe-Etat (sans compter les autres cofinanceurs) en faveur de 12 dossiers dont la modernisation de la Maison du châtaignier à Villefranche du Périgord et des travaux importants dans 5 entreprises du Périgord. Réponse attendue avant la fin juin. Si c'est oui, il est prévu plus de 7 millions d'investissements en 2011 et 2014. >> [dossier de candidature à télécharger](#)

Appui à la création et reprise d'entreprise : jeudi 14 janvier aux Eyzies, une quinzaine de professionnels de la création reprise d'entreprise (services fiscaux, URSSAF, RSI, Pôle emploi, Chambre consulaires, etc...) ont reçu 15 porteurs de projets et 4 entreprises créées récemment pour lesquels des conseils individuels ont été apportés. La prochaine journée est programmée à Lalinde le jeudi 25 Mars contact : 05 53 73 43 80



Professionnaliser ses méthodes de recrutements A Sarlat, 10 entreprises, essentiellement de l'hôtellerie de plein air, ont participé mardi 19 janvier à une formation sur les méthodes de recrutement ; les participants ont abordé avec l'animatrice Rébecca Dain les 4 phases indispensables à un recrutement réussi : la définition des besoins, la recherche des candidats, la sélection parmi les profils reçus et enfin l'intégration dans l'entreprise. Chacun est reparti avec des outils techniques : grille d'évaluation d'entretien, modèle de fiche de poste, etc...Au final, les participants ont confirmé l'importance de bien maîtriser l'ensemble de la procédure, clef de la réussite d'un bon recrutement. Cette ½ journée avait déjà été proposée avec succès l'an passé et une [nouvelle session pourrait avoir lieu fin mars à la MDE \(inscription au 05.53.31.56.02\)](#)



Comité de pilotage de l'espace saisonniers

Compte rendu du comité du 15 janvier >> [A consulter](#)

N° Vert 0 800 800 379

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

«en bref» lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir informations collectées au 20/02/2010
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information est cofinancée par:



Council Général
Dordogne

Sarlat
la CANEDA



<<< [retour au sommaire](#)